

## PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille dix sept  
Le dix huit juillet à onze heures

Les personnes présentes se sont réunies en assemblée générale extraordinaire pour faire le point sur le transfert du compte bancaire de l'association, actuellement domicilié chez HSBC.

Sont ainsi présents : Jean-Marc Le Prado, Christophe Martin, Bertrand Basset, Céline Decourcelle, Christian Affraix et Sylvain Lebrun

### **Première délibération**

Entamer les démarches d'ouverture de compte bancaire à la SBE Banque Populaire.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'ouvrir un compte bancaire pour l'association à la SBE Banque Populaire.

### **Deuxième délibération**

Les membres de l'assemblée décident que les personnes habilitées à faire fonctionner le compte bancaire sont Messieurs Jean-Marc Le Prado (Président) et Christophe Martin (Trésorier).

Le compte HSBC devra être ensuite clôturé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 18-07-2017

Jean-Marc Le Prado

Christophe Martin

Bertrand Basset

Céline Decourcelle

Sylvain Lebrun

Christian Affraix

